

# Les décisions des radicaux se suivent mais ne se ressemblent pas

Autor(en): **Siegfried, Marguerite**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **34 (1946)**

Heft 705

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265767>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

Compte de chèques postaux I. 943

<b>FONDATRICE DU JOURNAL</b> Emilie GOURD <b>RÉDACTION</b> M <sup>me</sup> WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges <b>ADMINISTRATION ET ANNONCES</b> M <sup>me</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne		<b>Organe officiel</b> des publications de l' <b>Alliance nationale</b> de <b>Sociétés féminines suisses</b> Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	<b>ABONNEMENTS</b> SUISSE 1 an Fr. 6.— 6 mois 3.50 ETRANGER 8.— Le numéro 0.25 Les abonnements partent de n'importe quelle date	<b>ANNONCES</b> 11 cent. le mm. Largeur de la colonne: 70 mm. Réductions p. annonces répétées
		Les articles signés n'engagent que leurs auteurs		

C'est par l'effet de l'habitude ou par mimétisme naturel que l'on hausse les épaules ou qu'on sourit à l'idée de femmes participant aux élections. Il est naturel, dans un pays de suffrage universel, que le suffrage soit universel.

E. FAGUET.

## Le Grand Conseil Genevois se prononce en faveur du vote féminin

Séance mémorable! Jugez-en! Ce n'est certes pas la première fois que notre Grand Conseil est appelé à se prononcer, à propos du vote féminin, sur une modification constitutionnelle, mais c'est la première fois que se recrute une aussi forte majorité favorable dans cette assemblée... En 1918, elle ajourna le projet qu'on lui présentait par 41 voix contre 30; en 1931, elle accepta, il est vrai, une initiative populaire, mais seulement par 39 voix contre 38, d'ailleurs cette initiative fut repoussée par le peuple; en 1932 un projet de loi déposé par M. Albaret fut ajourné par 51 voix contre 36 et en 1940, le projet de M. Gaulis fut repoussé par 39 voix contre 32. C'est donc une grande victoire d'obtenir en 1946, 61 voix contre 31, cette majorité des deux tiers est significative de l'évolution des esprits. Il nous faudra maintenant affronter les suffrages des électeurs, mais ce préavis est fort encourageant.

Revenons au 6 avril. La salle est toute frémissante, la tribune pleine à craquer, l'élément féminin prédomine. Les divers objets à l'ordre du jour se succèdent et malgré quelques interventions et ripostes assez vives, on n'écoute que d'une oreille, on attend... Enfin on aborde le débat sur le suffrage féminin. C'est M. le député Ferrier (nat. démocrate) qui s'est chargé d'être le porte-parole de la majorité de la Commission, laquelle a recommandé par 8 voix contre 3 la modification de la loi constitutionnelle proposée. Il parle avec beaucoup de générosité et d'élan. Tour à tour, émaillant son discours de pointes et de citations, il combat les arguments que l'on oppose au vote féminin: le monde s'est économiquement et socialement transformé depuis l'époque où avec Baudelaire on disait à une femme: « Sois charmante et tais-toi ». En Suisse, plus de 600.000 travailleuses exercent une profession, on ne peut continuer de les tenir à l'écart des affaires publiques. S'il est d'autres femmes qui ne désirent pas voter, peu importe, elles resteront chez elles, ou iront au cinéma. De toute façon les Genevois ne se lancent pas dans une aventure aux conséquences inconnues, la plupart des nations du monde pratiquent le suffrage masculin et féminin, nous ne serons pas des cochons d'Inde!

M. Moriaud (radical) présente les objections de la minorité de la Commission. Oh! ne nous méprenons pas sur son compte! M. Moriaud est féministe cent pour cent, mais... il sait que le corps électoral est opposé à cette réforme, qu'il l'a prouvé et le prouvera; pour lui, il ne demanderait pas mieux que les citoyennes votent, mais... il ne peut approuver le texte de l'initiative; sans doute il est parfaitement justifié de donner aux Genevoises leurs droits politiques, mais... les étrangères devenues suisses par mariage et la population mouvante de nos confédérées faussent complètement les scrutins. A ce propos, notre adversaire cite des chiffres impressionnants: 12.000 confédérées arrivent



Après la séance du Grand Conseil

De gauche à droite: M<sup>me</sup> Dunant, M<sup>me</sup> Delessert, M<sup>me</sup> Guinand, M<sup>me</sup> Fatio, M<sup>me</sup> Gautier, M<sup>me</sup> Lescaze

dans notre ville chaque année, 11.000 s'en vont. (Combien de milliers, sur ce nombre, n'ont pas 20 ans, c'est ce qu'il s'est gardé d'établir!) Enfin, M. Moriaud est un partisan si chaud du suffrage féminin qu'il souhaite le voir d'abord adopté sur le plan fédéral afin que d'emblée tout le pays en bénéficie, mais... pour le moment, il est préférable de s'abstenir de rien changer à Genève.

M. Dupont-Willemin répond avec pertinence que la population confédérée masculine est aussi mouvante que la population féminine; quant aux étrangères, 160 seulement se sont mariées à Genève, l'année dernière; elles ne sauraient donc exercer une influence électorale dangereuse, puisqu'elles ne représenteraient que le 2‰ des électrices.

La tribune ayant manifesté, M. W. Martin réclame l'intervention du président, M. Chevenière, afin que « ces dames donnent l'exemple de la discipline ». Mais si M. le député avait mieux tendu l'oreille, il aurait reconnu le timbre des voix masculines; les bruits divers et cris d'oiseaux émanaient d'une nombreuse jeunesse entassée sur les gradins, et non pas du public féminin.

M. Vincent (parti du Travail) reproche aux radicaux d'être infidèles aux traditions d'un parti qui fut jadis partisan des réformes d'avant-garde, tandis que M. Nicole (parti du Travail) pense que, si les femmes votaient, on obtiendrait des améliorations de salaires et la reconstruction de l'hôpital serait entreprise avec plus de hâte.

En l'absence de son président, M. Perréard, M. A. Picot expose que le Conseil d'Etat n'a pu prendre de position de principe sur le suffrage féminin parce que les points de vue de ses membres divergent sur les questions de méthode et d'opportunité. Personnellement, M. Picot est partisan de la réforme proposée.

M. Déthiollaz (chrétien-social) représente un groupe politique qui approuve le projet, cependant, pour son compte, il aimerait qu'il fût amendé en ce qui concerne les droits des confédérées et des étrangères récemment mariées à des Suisses.

M. le conseiller d'Etat Rossetto intervient alors pour dire que, sans doute, les adversaires sont en proie à un instinct ancestral de propriétaires qui veut que la femme obéisse et n'ait pas voix au chapitre, mais il estime que la modification constitutionnelle doit être votée par le Grand Conseil, tout au moins dans son principe, même si l'on n'est pas d'accord sur toutes les conditions d'application.

Le président fait alors procéder au vote nominal (qui a été demandé) et l'initiative est approuvée par 61 voix contre 31. Aux tribunes, c'est une explosion d'enthousiasme irrésistible, aussitôt, selon l'ordre reçu, le public doit évacuer la salle, mais, peu importe, la séance est terminée et, le long de l'antique rampe de l'Hôtel de Ville, c'est une foule de chapeaux printaniers et de permanentes qui défilent, le photographe est affairé, il essaye de saisir les chefs de file de nos groupements suffragistes féminins, M<sup>mes</sup> Bondallaz, Vincent, Gautier, Zurbrugg, Prince, Ganter, Kam-macher, etc.

On cherche malgré soi, sous les arcades, une silhouette familière, si droite, si énergique; on cherche celle qui était toujours sur la brèche pour défendre les femmes, celle qui a préparé pendant des années l'opinion qui s'est manifestée aujourd'hui, celle qui aurait su elle-même vous raconter cette séance d'un ton autrement incisif, vous savez bien qui je veux dire.

A. W. G.

### Lettre adressée au Grand Conseil Genevois par les 33 associations soussignées pour la séance du 6 avril.

A Monsieur le Président du Grand Conseil, A Messieurs les Députés,

Ce n'est pas par esprit de revendication que nous demandons l'égalité des droits civiques, mais parce que nous pensons que les femmes peuvent apporter au pays des forces nouvelles, et que les qualités qui sont les leurs seront utiles à la communauté.

Il est certain que depuis un siècle la femme s'est émancipée, son éducation et son instruction la préparent, tout comme l'homme, à la vie professionnelle et sociale, où sa présence est, non seulement tolérée, mais réclamée.

La récente guerre a prouvé aux femmes qu'elles sont indispensables à la vie du pays. Dans leur ménage, aux champs, à l'atelier, elles ont fait leur devoir comme leurs camarades masculins.

De nos jours, l'idéal démocratique implique l'égalité de tous devant la loi, celle-ci ne peut être réalisée qu'en accordant aux femmes les droits civiques sans exception. Cela nous semble juste de dire qu'un Etat qui se prive des énergies féminines néglige un élément essentiel à son unité.

On prétend que certaines femmes ne désirent

pas voter, mais il est évident qu'elles s'intéressent d'autant plus à ce devoir civique que les droits correspondants leur auront été octroyés.

Nous espérons que les discussions qui vont suivre seront empreintes de cet esprit de compréhension nationale et humaine, et nous vous assurons, Monsieur le Président et Messieurs les Députés, de notre parfaite considération.

Au nom du Groupement genevois pour le vote féminin, ont signé:

Ass. anc. élèves Ecole de commerce, Ass. anc. élèves Ecole d'études sociales, Ass. féminine Education nationale, Ass. genevoise des femmes universitaires, Ass. Gardes-malades catholiques, Ass. genevoise pour le suffrage féminin, Cercle Elisabeth-Lesseur, Centre d'organisation ménagère, Comm. féminine de la Société suisse de coopération, Commission féminine du parti suisse du travail, Equipe féminine de la Ligue du Gothard, Féd. des activités féminines protestantes, Groupement cantonal genevois de l'Alliance des indépendants, Ligue genevoise des femmes catholiques, Lyceum de Suisse section genevoise, Ouvroir de l'Union des femmes, Protection de la jeune fille, Société d'utilité publique des femmes suisses, Union suisse des Amies de la jeune fille, section genevoise, Union chrétienne de jeunes filles, Union des institutrices primaires genevoises, Union des paysannes du canton de Genève, Union féminine suisse des arts et métiers (section de Genève), « Les filles d'Esther », Société de bienfaisance des dames israélites de Genève, Service social volontaire, Union des travailleurs sociaux, Section de Genève de la Société suisse des femmes peintres sculpteurs et décorateurs, Mouvement populaire des familles, Union des femmes, Soroptimist Club, Amicale des écoles enfantines, Ligue suisse des femmes abstinences.

### Les décisions des radicaux se suivent mais ne se ressemblent pas

A Genève, les radicaux sont adversaires du vote des femmes, on l'a vu par le discours de M. Moriaud, féministe avec restrictions, et surtout par l'article du Genevois dû à la plume de M. François Ruchon, antiféministe déclaré. Mais voici les informations que nous recevons de Bâle sur la récente décision de ce parti.

Après que les différentes instances du parti radical bâlois se soient, par une majorité des deux tiers, prononcées en faveur du suffrage féminin, la direction du parti, sous la présidence du Dr. Schaller, a confirmé cette décision le 21 mars dernier. Le président rappela la proposition présentée au Grand Conseil prévoyant un délai de 8 ans imposé aux femmes étrangères ayant acquis la nationalité suisse par le mariage, avant de pouvoir exercer le droit de vote.

Le premier orateur, M. le Dr. G. Ott, dans un exposé fort bien documenté, préconisa le suffrage, rappelant que la Suisse est un des derniers pays d'Europe où il n'est pas encore en vigueur, mais que pour procéder à cette modification de la Constitution, il faut soumettre la question à un vote populaire, tandis que des décisions parlementaires et gouvernementales suffisent pour cela dans d'autres pays. Est-il équilibré de traiter différemment les deux sexes, après que le principe d'égalité ait été reconnu? Il faut bien se rendre

Plus charmante que jamais...



grâce à votre joli bracelet VACHERON & CONSTANTIN

### Concours d'Idées

Un concours d'idées pour un signe de propagande, en vue de la campagne pour le vote des femmes, est ouvert au public.

Il sera terminé le 30 avril.

Les règlements de ce concours sont déposés dans les magasins suivants à Genève:

Aux Arts, 24, boulevard Helvétique  
A la Palette, 2, Chantepoulet.  
Papeterie Briquet, 38, r. du Marché

Le Comité d'organisation

compte que depuis l'élaboration de la Constitution fédérale en 1874, des changements fondamentaux sont survenus aussi bien dans la vie économique que sociale et militaire du pays, et que le centre vital de la femme ne réside plus exclusivement dans la famille comme par le passé. Aujourd'hui la femme est devenue « la camarade égale de l'homme » et ce qui est possible dans la famille, l'est également dans la grande communauté de l'Etat et de la commune. A l'objection des adversaires que la femme est d'une autre nature que l'homme, nous répondons que les hommes aussi ne se ressemblent pas tous, ce qui ne les empêche pas d'exercer leur droit de vote dès qu'ils ont atteint leur majorité. Et si l'on reproche à la femme d'être plus impulsive et plus intuitive, il faut reconnaître que, grâce à cela, elle tombe si souvent dans le vrai. Donnons à la femme l'occasion d'un développement politique qui fait bien souvent aussi défaut aux hommes, et si l'on objecte que beaucoup de femmes s'abstiendraient de voter, nous répondons que les hommes font de même et que beaucoup d'entre eux renoncent à exercer une activité dans la vie publique. Ce serait vraiment faire affront au mariage que de prétendre que la vie conjugale et familiale sont exposées à de graves dangers par le droit de vote.

Le deuxième orateur de la soirée, M. Siegmund, est diamétralement opposé à son prédécesseur et présente les arguments éternellement rabâchés. L'orateur reconnaît toutefois en terminant la collaboration précieuse de la femme dans de nombreux problèmes sociaux et d'utilité publique (C'est toujours cela...).

Une très longue et vive discussion mit ensuite aux prises partisans et adversaires. Enfin, en votation finale (50 voix contre 33 et de nombreuses abstentions), le mot d'ordre fut donné; de sorte que, pour la première fois, le parti radical décida, de façon positive, l'entrée en matière en faveur du suffrage féminin.

Marguerite SIEGFRIED.

## Une femme reconstruit la cathédrale de St-Etienne

La belle cathédrale de St-Etienne de Vienne a été gravement endommagée pendant la guerre, bien qu'un groupe de femmes et d'hommes courageux ait tenté de s'opposer aux S. S. qui attaquaient l'édifice. Parmi ces femmes se trouvait M<sup>me</sup> Hella Hitschelt-Budwieser, architecte, membre du comité pour la restauration de la cathédrale. Cette femme a été chargée de diriger les travaux de reconstruction; c'est sur elle que repose la responsabilité de ce grand travail. Les Viennois assurent que la restauration de leur chère cathédrale est entre de bonnes mains.

S. F.



## Les femmes et les livres

Claire-Eliane ENGEL : *Profilis anglais*. Romaniers de guerre. A la Baconnière. Neuchâtel.

Une étude complète de la littérature anglaise contemporaine ne peut être envisagée à l'heure actuelle — le recul étant insuffisant et la documentation difficile à obtenir — c'est pourquoi, nous dit M<sup>me</sup> Engel, ce mot de « profilis » et non portraits.

Les auteurs dont il est question dans ce volume sont tous représentatifs de la période de guerre, sans pouvoir être placés sur le même rang. Le sujet est vaste et pour la commodité de son étude, M<sup>me</sup> Engel le divise en deux parties: Evolutions et Découvertes.

Dans la première partie nous retrouvons des auteurs déjà connus, parmi lesquels trois romanciers (Rosamond Lehmann, Anne Bridge et Mazo de La Roche), dont bien des lectrices seront heureuses d'avoir des nouvelles.

En dépit des difficultés et des dangers, la littérature anglaise a poursuivi sa route. L'activité littéraire a même été d'autant plus intense que la vie devenait plus instable, sous une menace de tous les instants. On a toujours beaucoup publié en Angleterre, beaucoup plus que dans les pays de langue française.

De nouveaux écrivains se sont révélés parmi les mobilisés des armées de terre et de mer et dans les services féminins, dont beaucoup, hélas, ont déjà disparu, tués en service commandé. Deux grands écrivains de la période précédente sont morts: James Joyce et Virginia Woolf, d'autres gardent le silence. Ainsi la nouvelle génération est seule et tente ses expériences. Il

## Alliance nationale de Sociétés féminines Suisses

Séance du Comité du 28 mars 1946.

Au début de sa séance, le Comité a pris connaissance de diverses pétitions, celle du Secrétariat féminin suisse concernant l'assurance-veillesse, celle lancée par le pasteur Vogt et les Frauenzentrale demandant que l'on s'intéresse au sort des réfugiés âgés pour qu'ils puissent finir leurs jours en Suisse, celle par laquelle plusieurs Frauenzentrale soulignent la nécessité d'envisager rapidement des mesures pour empêcher la famine en Europe. Ce sujet est une des grosses préoccupations de l'heure actuelle, aussi le Comité de l'Alliance décide-t-il de s'adresser lui-même au Conseil Fédéral à ce sujet et de faire une suggestion pratique — celle d'organiser une collecte de coupons de repas.

Le Comité a été heureux d'apprendre que les travaux préparatoires du Congrès des Intérêts féminins étaient en très bonne voie. Les diverses commissions se sont mises à l'œuvre, soit celles qui s'occupent de l'organisation proprement dite, soit celles qui préparent le programme qui comprendra des sujets entrant dans les rubriques suivantes: hygiène, professions et économie, éducation, religion, art et culture, économie ménagère et agriculture, questions sociales, et, enfin, la femme dans la vie publique. Une secrétaire a été nommée, M<sup>me</sup> de Rougemont. Les suggestions viennent de toutes parts et les adhésions sont nombreuses.

La commission d'éducation nationale a reçu le projet concernant le « Heimatdienst »; pour l'étudier, il faudra constituer une commission formée de personnalités de diverses régions du pays.

Il est décidé, afin de donner suite à une proposition de la commission pour la collaboration internationale et la reconstruction, d'envoyer aux associations un questionnaire pour connaître l'opinion des femmes quant à la question de savoir si la Suisse devrait entrer dans l'Organisation des Nations unies.

La vie internationale reprend. Le Bulletin du Conseil international des Femmes paraît de nouveau en anglais. En juin, la présidente de l'Alliance et le Docteur R. Girod se rendront à Bruxelles pour participer aux travaux du Comité exécutif du Conseil international des Femmes.

Mentionnons que M<sup>me</sup> Jeannet a été nommée par le Conseil Fédéral membre de la Commission fédérale pour la lutte contre l'alcoolisme et qu'elle va faire partie de la Commission d'experts pour l'encouragement au travail à domicile instituée par le département de l'Economie publique. V. W.



MAZO DE LA ROCHE  
portrait paru dans le livre de  
M<sup>me</sup> Engel :

Profilis anglais

## Publications reçues

Françoise FRENKEL: *Rien où poser sa tête*. Edit. J.-H. Jeheber S. A. Genève.

Les récits dont l'action se situe dans le cadre de la guerre ont entre eux une tragique parenté. C'est pourquoi, en lisant « Rien où poser sa tête », on pense à « Je suis une vraie Norvégienne », malgré la différence des personnages et des situations.

Françoise Frenkel, d'origine polonaise, était directrice d'une librairie française, à Berlin, lorsque les événements de 1939 l'obligèrent à fuir. Ne pouvant gagner sa patrie, elle se réfugia en France, à Paris, où elle avait fait ses études. Mais bientôt l'exode l'entraîna vers le Midi. A partir de ce moment, les péripéties se succédèrent vécues douloureusement, « sans rien où poser sa tête... » Pourtant de lumineux rayons se glissent parmi les images de misère, et nous en savons gré à l'auteur. Pas de plaintes, des faits rapportés avec décence et mesure, d'une manière très vivante. Françoise Frenkel ne serait-elle pas une des « héroïnes inconnues » ? R. G.

## Les dangers sociaux de la loterie

Le 22 mars, réuni en Assemblée générale, le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale a tout d'abord rendu un éloge ému et reconnaissant à celle qui fut pendant vingt-quatre ans, sa présidente et son animatrice, M<sup>me</sup> Emilie Gourd.

Le Cartel a renouvelé son bureau, qu'il a placé sous la présidence de M<sup>me</sup> Schaezler, puis l'assemblée entendit un rapport complet de M. J. M. Lechner, Dr. es sciences économiques et sociales, sur la question des loteries.

La Fédération des Eglises de Suisse et le Cartel Romand d'hygiène sociale et morale ont, en effet, engagé une lutte contre les loteries. Cette année, au mois de mars, ils ont envoyé au Conseil Fédéral une demande de suppression des loteries. Au reste cette action ne date pas d'aujourd'hui, mais il faut y revenir, il y a plus de 10 ans que la lutte a été entreprise et pour-

33 professeurs  
m<sup>me</sup> H. G. G. G. G.  
programmes  
individuels  
gain de temps

**MATURITÉS**  
BACC. POLY.  
LANGUES MODERNES  
COMMERCE  
ADMINISTRATION

**École LEMANIA**  
LAUSANNE

existe déjà une littérature de guerre aux caractères précis, aux tendances bien délimitées. Une période se dessine qu'on ne peut ignorer.

En jetant un coup d'œil sur l'ensemble de cette littérature anglaise contemporaine, ce qui frappe d'emblée c'est la profusion des nouvelles. Et dans tous ces récits, qui sont des histoires de guerre, pas trace d'héroïsme littéraire; l'héroïsme fait partie de la vie de tous les jours. Dans la plupart des œuvres se retrouve la nostalgie de la vie et de tout ce que la guerre a détruit.

Ainsi la littérature née de la guerre n'est pas une simple continuation de celle de 1939, le ton est différent. Tout a changé depuis la dernière guerre, même les descriptions des combats. Des thèmes nouveaux sont apparus et l'interprétation des événements est renouvelée.

En premier lieu, le thème de la mer s'impose à l'Angleterre. A cet égard, « The ship » de C. S. Forester est le meilleur représentant du genre. L'histoire de ce bateau de guerre dont chaque chapitre a pour épigraphe une phrase du rapport du capitaine, est un récit hallucinant dans sa sobriété et un chef d'œuvre.

Si le roman de la guerre sur terre est encore à écrire, la guerre aérienne par contre a eu de remarquables interprètes, depuis le simple carnet de guerre d'un mobilisé, paru en français sous le titre de « Arnhem » (traduit par M<sup>me</sup> Engel), jusqu'aux aventures plus romancées du journaliste H. E. Bates, un des meilleurs auteurs de nouvelles de ces dernières années. (It was D. Day). Et aussi « Paraphé Héroïque », de l'Australien James Aldridge, correspondant de journaux, qui avait 21 ans au début de la guerre.

Un thème tragique est celui des blitz sur Londres et de la vie de la capitale pendant les destructions, qui a inspiré nombre de romanciers. Puis le thème de la vie des usines illustré par deux livres de femmes, « No story there » de Inez Holden et « To all the living » de Monica Felton, qui ont la précision d'un reportage. « A roof over your head » de Bill Naughton évoque la complication de la vie de chaque jour et la lutte contre des obstacles sans cesse renais-

sants, prolongeant les souffrances de la guerre. Un seul livre « The journey Home » de Robert Henriques, envisage par anticipation la démobilisation. Enfin « Interim » de R. C. Hutchinson, suggère des solutions à plusieurs des questions que pose la littérature contemporaine.

En conclusion, M<sup>me</sup> Engel montre que la littérature anglaise de ces dernières années n'est ni matérialiste, ni désespérée, ni même pessimiste. On y sent une force vivante, une volonté de reconstruire. La plupart des auteurs sont jeunes et ils ont toute une carrière devant eux. Dégageés des influences d'avant-guerre, la littérature revient à une conception plus profonde de l'art, à une formule empreinte du sens des valeurs spirituelles.

Nous ne pouvons faire que des sondages dans ce livre touffu et en indiquer quelques-uns des thèmes. L'œuvre de neuf romanciers y est analysée en détail et chemin faisant l'auteur sème, à pleine main, des indications sur quantité d'autres écrivains. L'érudition de M<sup>me</sup> Engel lui permet de faire des comparaisons entre les littératures anglaise et française et de déceler des influences. Il semble qu'elle a tout lu. C'est un guide alerte et averti, qu'on voudrait suivre longtemps, sachant qu'elle a encore beaucoup à nous dire.

Lisez « Profilis anglais », vous y trouverez une mine inépuisable de titres de livres et de renseignements sur les auteurs, leur vie, leurs tendances, sans oublier des portraits dans le texte, qui ne sont pas des profils. M<sup>me</sup> Engel nous ouvre une porte, sur un monde qui nous était depuis si longtemps fermé, dont nous avions la nostalgie et que nous retrouvons avec joie.

Nous extrayons de « Profilis anglais » quelques renseignements concernant les trois romancières signalées plus haut.

Rosamond Lehmann.

Dès la publication en 1927, de *Dusty Answer* (Poussière), le talent de Rosamond Lehmann s'est imposé. La forme et le fond de l'œuvre apportaient des innovations. Depuis lors, à de longs intervalles, l'auteur a publié d'autres livres, *A Note in music, Invitation to the Waltz,*

*The Weather in the Streets* et, tout récemment, *The Ballad and the Source*, tous écrits avec un art raffiné. Il est difficile d'échapper au charme du style de Rosamond Lehmann. D'emblée, elle a trouvé les formes qui convenaient à son esprit et aux idées qu'elle voulait exprimer.

Dans *Une note de musique*, elle a essayé de suivre une voie nouvelle, puis elle est revenue à sa ligne habituelle et rien, pas même les bouleversements de la guerre, ne l'a amenée à rompre avec elle.

Toute l'œuvre de la romancière est pénétrée de souvenirs d'enfance. Les personnages principaux sont des enfants qui vivent dans une ambiance de mystère. On sent une inquiétude qui plane sur eux. Tout est vu par leurs yeux. Jetés dans un univers qu'ils ne comprennent pas, ils se créent un monde à eux, dans lequel ils s'enferment. Pour Rosamond Lehmann, l'enfance est une période de tourments et de chagrins. On sent l'auteur obsédée de ses souvenirs. L'enfant grandit, mais il garde la même mentalité. L'apaisement ne vient jamais. Dans tous les livres de la romancière, on retrouve l'échec d'une vie, d'un amour ou d'une amitié. L'émotion est poussée très loin. Il y a là une sentimentalité morbide et bien des éléments, troubles. Mais une vision de poète servie par un art délicat, fait de notations fines et jamais appuyées, rend supportable la lecture de certaines scènes, qui, écrites par une autre plume, pourraient être atroces.

Anne Bridge étant femme d'un diplomate, même une vie mondaine, fréquente les cours et les ambassades, élaborant ses livres entre ses visites. Les grands dîners servent à sa documentation. Les héroïnes de ses romans, nous dit M<sup>me</sup> Engel, font assez souvent leur apparition dans un compartiment de 1<sup>re</sup> classe des grands rapides européens. Nous apprenons aussi, non sans surprise, qu'Anne Bridge est une alpiniste de grande classe, qui a parcouru les Alpes suisses.

Pendant des années, l'auteur, très observatrice, a accumulé des notes, si bien que le jour où elle se mit à écrire, elle se révéla bonne romancière. Tous les livres d'Anne Bridge sont